

Préposé(e) aux inhumations

Nous accompagnons les familles dans leurs derniers adieux à leur parent défunt. L'apport de chacun est essentiel pour leur permettre de vivre ce dernier moment de la meilleure façon qui soit. Vous pouvez faire la différence! Joignez-vous à notre équipe!

Le travail de préposé(e) aux inhumations se déroule exclusivement sur le terrain. Principalement, vous :

- aurez à creuser les fosses manuellement pour les urnes, selon les dimensions requises
- devrez assurer la logistique du creusage d'une fosse pour cercueil, avec un entrepreneur mécanisé
- aurez la responsabilité d'ouvrir le columbarium pour les mises en niche

Exceptionnellement, hors-saison, vous pourriez être appelé à :

- ouvrir le charnier pour l'entreposage des cercueils
- déneiger ou faire déneiger les allées allant au charnier

Comme préposé(e) aux inhumations, vous :

- devez être présent lors de toutes les inhumations. Le creusage de la fosse doit se faire au meilleur moment, dans les 24 à 48 heures précédant l'inhumation. Le remblaiement se fait le jour même;
- devez vous assurer de la propreté des lieux tout au long de la saison : nivelage des nouvelles fosses, remplir les effondrements s'il y a lieu avec les surplus de terre, entretien de la réserve de terre, etc.;
- assurer de l'intégrité des lieux (terrain, infrastructure, équipement, monument) et faire un suivi auprès de la direction générale lorsque requis. Une attention particulière doit être apportée dans les jours précédant une inhumation pour que les lieux soient impeccables;
- aurez accès à un lieu d'entreposage pour vos équipements, s'il y a lieu;
- aurez de l'assistance et de la formation de vos pairs.

Occasionnellement, vous pourriez être appelé à, par exemple :

- délimiter les zones de creusage pour les travaux de fondation d'un lot
- assurer la conformité des monuments, selon les projets autorisés, lors de la livraison

Le travail est saisonnier, du 1^{er} mai au 15 novembre. Il peut y avoir des exceptions une semaine avant l'ouverture ou après la fermeture de la saison, selon les températures.

Le poste est considéré comme travailleur autonome. Les actes sont rémunérés selon la nature de l'acte : creusage manuel pour une urne (80 \$), logistique pour creusage mécanisé pour un cercueil (80 \$), mise en niche ou en charnier (25\$) ou logistique sur lot (jusqu'à 80 \$).

Besoin d'informations supplémentaires? Communiquez avec nous au 418 888-4953

Qualifications requises

- Diplôme de 5^e secondaire
- Permis de classe 5

Qualité, aptitudes et exigences

- Bonne capacité physique
- Être autonome, faire preuve de débrouillardise
- Avoir un sens de la planification et de l'organisation efficiente du travail
- Faire preuve d'empathie et de cordialité dans ses communications
- Être discret
- Très grande disponibilité, surtout les samedis
- Aimer travailler à l'extérieur
- Aimer le travail manuel

Pour postuler

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur CV et leur lettre de motivation par courriel à jardins.sainte-elisabeth@hotmail.com.

La personne intéressée par une offre combinée de services peut obtenir un contrat adapté sous l'appellation « Responsable de cimetière ». Pour plus d'informations, communiquez avec nous : 418 888-4953.